

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde

Service Maritime et Littoral

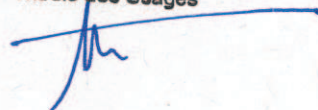
**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON
n° 28/2014**

Arcachon, le 13/08/2014

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que, lors du défilé nautique du vendredi 15 août 2014 à Arcachon, il faut se conformer au sens de circulation et à l'ordre de passage prévu.

Il est demandé aux navigateurs de circuler prudemment à proximité, de respecter le balisage et le sens de circulation du défilé, et de se conformer, le cas échéant, aux instructions des unités de police en mer présentes sur le site.

L'Administrateur des Affaires Maritimes
Michel ARDOHAIN
Chef de l'Unité Encadrement
et Contrôle des Usages



Arcachon

Défilé nautique du 15 août 2014

Départ 12h à l'issue de la messe



Cette année encore, le défilé est balisé pour des raisons de sécurité. Merci de respecter le sens de circulation autour des bouées : ouest - est (bouée à babord).

Ordre de passage :

- 1 • SNSM
- 2 • Pinasses à voile
- 3 • Bacs à voile
- 4 • Canots mixtes
- 5 • Monotypes
- 6 • Belle Plaisance
- 7 • Toutes les autres embarcations (privés et particuliers)